VILLE DE LA TUQUE

LATUQUE.CA

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Avis publics
Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au **www.latuque.ca** ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

COMMUNICATIONS

La Tuque, c'est MA ville!

La nouvelle édition de notre bulletin d'information aux citoyens La Tuque, c'est MA ville! est maintenant disponible. Étant donné la disparition du Publisac et par souci d'améliorer notre empreinte environnementale, vous ne le recevrez plus directement à la maison. La version électronique est disponible sur notre site Web et nous avons 3 000 copies papier de ce beau magazine, que vous pouvez récupérer et apporter à la maison, dans nos différents bâtiments municipaux comme l'hôtel de ville, la bibliothèque, la gare, le bureau d'accueil du parc des Chutes, etc. Il contient plusieurs informations utiles sur la vie municipale, notamment les infos sur l'arrivée des bacs bruns chez vous très bientôt.

À la recherche d'une ou d'un agent de gare à Parent

Notre équipe est à la recherche d'une ou d'un nouvel employé pour la gare dans le secteur de Parent, afin d'y travailler quelques heures par semaine. Si le défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre CV par courriel à ***rh@ville.latuque.qc.ca***.

Vous déménagez?

N'apportez pas vos bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles, car ils appartiennent à la municipalité et sont liés à l'adresse où ils sont. Vous aurez d'autres bacs à votre nouvelle adresse. N'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées dans notre Service d'alertes municipales via notre site Web ou en appelant Info-service. Si vous êtes un nouvel arrivant à La Tuque, nous vous invitons à contacter l'équipe de Choisir La Tuque du Carrefour Emploi, ils pourront vous accompagner et vous transmettre beaucoup d'informations utiles.

TRAVAUX PUBLICS

Rinçage du réseau d'aqueduc

Cette année, les Travaux publics procèdent au rinçage du réseau d'aqueduc pendant tout l'été, un secteur à la fois. Il est possible que cette opération entraîne à l'occasion des épisodes d'eau colorée à différents endroits dans la ville. Si c'est le cas chez vous, faites couler l'eau d'un robinet extérieur ou le robinet du bain à fort débit pendant environ 5 minutes et tout devrait revenir à la normale rapidement. Assurez-vous que l'eau n'est pas colorée avant de faire la lessive, car cela peut tacher les vêtements.

ENVIRONNEMENT

Programme de vidange des fosses septiques

Pour participer au programme de vidange des fosses septiques mis en place par la municipalité qui vous permet de profiter d'un prix avantageux. Cette année, la date limite pour vous inscrire est le 16 août 2024. Il suffit de communiquer avec Info-service par téléphone au 819 676-5091 ou par courriel à ***infoservice@ville.latuque.qc.ca*** pour procéder à votre inscription.

Prenez note qu'à compter de cette année, vous devez obligatoirement payer votre facture AVANT que le service soit rendu, sinon vous ne recevrez pas le service. La facture vous sera acheminée peu après votre inscription. Le coût pour une fosse septique de 1 100 gallons ou moins est de 330 $ + taxes pour le secteur de Parent, de 345,75 $ + taxes pour les secteurs de La Tuque, La Croche et Couronne rurale, ainsi que de 450 $ + taxes pour le secteur de Clova. Une surcharge est appliquée pour les fosses septiques de plus grande capacité.

GREFFE

Arrosage des pelouses et des végétaux

Avec un arrosoir amovible, il est permis d'arroser la pelouse et les végétaux uniquement entre 20 h et 8 h, les jours pairs si votre adresse est un nombre pair et les jours impairs si votre adresse est un nombre impair. Si vous faites une nouvelle plantation, vous pouvez toutefois demander un permis gratuit pour arroser plus longtemps. Vous pouvez utiliser un baril afin de récupérer l'eau de pluie pour arroser vos plantes et votre jardin et réduire votre consommation d'eau potable. Pour le remplissage d'une piscine, il est permis uniquement après 20 h le soir jusqu'à 6 h le lendemain matin.

URBANISME

Vente de garage

Les ventes de garage sont autorisées les 13 et 14 juillet. Si vous en faites une et que vous voulez qu'elle soit publicisée dans notre calendrier des événements sur le site Web de la municipalité, communiquez avec Info-service par téléphone ou par courriel. Si vous voulez savoir où il y aura des ventes de garage, consultez notre calendrier Web. Les ventes de garage seront autorisées également les 10 et 11 août, ainsi que les 14 et 15 septembre.

LOISIRS & CULTURE

Piscine du parc Saint-Eugène

La piscine extérieure du parc Saint-Eugène ouvrira cette semaine selon un horaire qui tiendra compte du nombre et de la disponibilité des sauveteurs. L'horaire sera publicisé sur notre site Web et notre page Facebook dès qu'il sera disponible. ***Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sauveteurs pour se joindre à notre équipe!***

Programmation culturelle estivale

Notre programmation d'activités estivales est débutée. Pour ne rien manquer de tout ce qui vous est offert gratuitement cet été, consultez la programmation sur notre site Web dans la page ***Nos événements*** de l'onglet ***Loisirs et culture***. Nous vous invitons également à profiter des installations et de la terrasse de Ski La Tuque cet été.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 18 juin 2024

N. B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a accordé du financement du Fonds régions et ruralité à cinq projets, soit un projet pour la sensibilisation à la gestion des matières résiduelles auprès des jeunes, deux projets d'acquisition d'entreprises, un projet de forêt nourricière aux jardins communautaires et un projet de rénovation de façades au centre-ville.
- Le conseil municipal a présenté la conclusion de l'étude de sécurité routière sur la route 155 entre les km 104 et 105 (secteur Carignan), réalisée par le ministère des Transports. Les élus, comme les citoyens qui habitent ce secteur, ne sont pas d'accord avec les orientations du ministère qui refuse d'enlever la zone de dépassement. Le conseil a adopté une nouvelle résolution demandant au ministère de modifier sa décision.
- Les élus ont entamé la première étape d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à permettre un usage professionnel dans un immeuble de la rue du Coteau. Il y aura une assemblée publique de consultation à ce sujet le 10 juillet au centre social municipal, à 18 h 30.
- Le conseil municipal a aussi autorisé la signature du contrat pour la donation d'un mini terrain multisports synthétique par la Fondation Impact de Montréal. Les travaux pour l'aménagement du terrain sont entamés. Il sera situé sur le site de Ski La Tuque. L'inauguration est prévue en août.

INFO-SERVICE 819 676-5091
infoservice@ville.latuque.qc.ca

SERVICE D'ALERTES MUNICIPALES (SAM)

URGENCES TRAVAUX PUBLICS
819 523-7661